

PVCA 2018-11-29 (232^e)

PROCÈS-VERBAL

De la deux-cent-trente-deuxième (232^e) assemblée ordinaire du Conseil d'administration du Cégep de Granby, tenue le jeudi 29 novembre 2018, à 19 h, en la salle de conférence, local A241.

Membres présents :

- M^{me} Barbara Ash, milieu socioéconomique
- M^{me} Nathalie Désourdy, diplômée du secteur préuniversitaire
- M^{me} Huguette Dupont, personnel professionnel
- M. Marc-Antoine Mallette, étudiant du secteur préuniversitaire
- M^{me} Marie-Josée Martel, milieu des entreprises
- M. Yvan O'Connor, directeur général
- M. Richard Robert, personnel enseignant
- M^{me} Nancy Roy, milieu des commissions scolaires
- M^{me} Nathalie Simard, parent
- M. Serge Striganuk, président, milieu universitaire
- M^{me} Joëlle Tremblay, personnel enseignant

IL Y A QUORUM

Membres absents :

- M. Tomy Chaput, diplômé du secteur technique, s'est excusé
- M^{me} Roxana Cledon, milieu socioéconomique, s'est excusée
- M^{me} Julie Hébert, milieu des entreprises, s'est excusée
- M^{me} Kathleen Neault, partenaire du milieu de travail, s'est excusée
- M. Alain Sauvageau, personnel de soutien, s'est excusé
- M. Edgar Villamarin, parent, s'est excusé

Poste vacant :

Étudiant(e) du secteur technique

Invités :

- M. Maxime Mathieu, auditeur indépendant de la firme comptable Deloitte (présence jusqu'à la fin du point n° 3)
- M. Michel Bélanger, directeur des affaires étudiantes et des services à la communauté
- M^{me} Chantal Denis, déléguée à la Direction des études
- M. François Deschênes, directeur des Services administratifs
- M. André St-Pierre, directeur du Service de l'informatique
- M^{me} Lucie Deslandes, adjointe administrative à la Direction générale

2018-232-01 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constat du quorum, M. Serge Striganuk ouvre la séance à 19 h 03 et souhaite la bienvenue aux administrateurs ainsi qu'à M. Mathieu.

2018-232-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Doc. 2 : Projet d'ordre du jour

Il est proposé par M^{me} Nancy Roy, appuyé par M^{me} Nathalie Simard et résolu d'adopter l'ordre du jour tel qu'il apparaît ci-après.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du rapport financier annuel 2017-2018
4. Approbation des procès-verbaux
 - 4.1. Assemblée ordinaire du 3 octobre 2018
 - 4.2. Assemblée extraordinaire du 31 octobre 2018
 - 4.3. Assemblée extraordinaire du 14 novembre 2018
5. Affaires découlant des procès-verbaux
 - 5.1. Assemblée ordinaire du 3 octobre 2018
 - 5.2. Assemblée extraordinaire du 31 octobre 2018
 - 5.3. Assemblée extraordinaire du 14 novembre 2018
6. Informations découlant des réunions
 - 6.1. Comité exécutif du 30 octobre 2018
 - 6.2. Comité exécutif du 29 novembre 2018
7. Nomination des membres de la Commission des études pour l'année 2018-2019
8. Recommandation des sanctions de diplôme d'études collégiales (DEC)
9. Grilles de cours de programmes de diplôme d'études collégiales (DEC)
10. Grille de cours de programmes d'attestation d'études collégiales (AEC)
11. Rapport annuel 2017-2018
12. Politique pour prévenir et combattre les violences à caractère sexuel
13. Politique de promotion et de développement d'un milieu de travail harmonieux
14. Règlement n° 4 relatif aux conditions d'admission, d'inscription et de réussite à un programme
15. Période d'information
 - 15.1. Plan d'action numérique
 - 15.2. Formation pour les administrateurs
 - 15.3. Rapport du DG
16. Avis de motion : Règlement numéro 9 relatif aux droits prescrits en vertu de l'article 24,5 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel (L.R.Q., c. C-29)

17. Date de la prochaine assemblée : mercredi 20 février 2019
18. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 232-CA-01

2018-232-03 ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2017-2018

Doc.3 : Rapport financier annuel 2017-2018

M. Deschênes fait l'entrée en matière du rapport financier et donne les grandes lignes (augmentation du solde de fonds, pertes et gains financiers, coûts de convention, etc.), puis M. Mathieu mentionne sa conformité en respect des normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada.

Le rapport financier annuel 2017-2018 a été élaboré conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Il présente un surplus de 224 818 \$ au fonds de fonctionnement et une augmentation du solde de fonds de 97 618 \$. Le solde de fonds au terme de l'exercice se chiffre à 512 473 \$ avant affectations.

Le Comité de budget et de vérification en fait la recommandation.

Un échange a lieu.

M. O'Connor salue le travail de l'équipe des Services administratifs.

Il est proposé par M^{me} Nancy Roy, appuyé par M^{me} Marie-Josée Martel et résolu d'adopter pour l'exercice financier 2017-2018, le rapport financier annuel, incluant les notes complémentaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 232-CA-02

2018-232-04 APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

4.1. Assemblée ordinaire du 3 octobre 2018

Doc. 4.1 : Procès-verbal du 3 octobre 2018

Il est proposé par M^{me} Joëlle Tremblay, appuyé par M^{me} Nathalie Simard et résolu d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 3 octobre 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 232-CA-03

4.2. Assemblée extraordinaire du 31 octobre 2018

Doc. 4.2 : Procès-verbal du 31 octobre 2018

Il est proposé par M^{me} Nancy Roy, appuyé par M^{me} Joëlle Tremblay et résolu d'approuver le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 31 octobre 2018.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 232-CA-04**

4.3. Assemblée extraordinaire du 14 novembre 2018

Doc. 4.3 : Procès-verbal du 14 novembre 2018

Il est proposé par M^{me} Marie-Josée Martel, appuyé par M^{me} Nancy Roy et résolu d'approuver le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 14 novembre 2018.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 232-CA-05**

2018-232-05 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

5.1. Assemblée ordinaire du 3 octobre 2018

En référence au point n° 4.1 du procès-verbal du 3 octobre, M. O'Connor mentionne l'entrée en poste des deux directions adjointes à la Direction des études.

Concernant le projet à l'église Notre-Dame (point n° 16.5), M. O'Connor et M^{me} Denis font le point, et mentionnent la solution d'offrir les cours au CRIF.

5.2. Assemblée extraordinaire du 31 octobre 2018

Aucun sujet.

5.3. Assemblée extraordinaire du 14 novembre 2018

Le processus de nomination à la Direction des études a été amorcé. Afin d'adopter le profil, les membres conviennent de tenir une séance extraordinaire le 12 décembre à 12 h.

2018-232-06 INFORMATIONS DÉCOULANT DES RÉUNIONS

6.1. Comité exécutif du 30 octobre 2018

Les membres ont octroyé les contrats pour les travaux au bloc D.

6.2. Comité exécutif du 29 novembre 2018

Les membres ont préparé l'assemblée de ce soir.

2018-232-07 NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DES ÉTUDES POUR L'ANNÉE 2018-2019

Doc. 7: Membres de la Commission des études

Les membres prennent connaissance des changements apportés à la liste des membres de la Commission des études.

M^{me} Denis mentionne séance tenante le nom de l'étudiante, déléguée du secteur technique, M^{me} Sarah Potvin Lacasse, qui étudie en Gestion de commerces et s'ajoute aux membres présentés au document n° 7.

En tenant compte de cet ajout, il est proposé par M^{me} Joëlle Tremblay, appuyé par M. Marc-Antoine Mallette et résolu de nommer les personnes dont les noms apparaissent au document n° 7 comme membres de la Commission des études pour l'année 2018-2019.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 232-CA-06**

2018-232-08 RECOMMANDATION DES SANCTIONS DE DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)

Doc. 8 : Recommandation des sanctions de DEC

M^{me} Denis présente le tableau des statistiques. Les vingt et un (21) dossiers de sanction déposés pour approbation ont satisfait aux conditions de l'obtention de la sanction.

Il est proposé par M^{me} Nancy Roy, appuyé par M^{me} Nathalie Simard et résolu de soumettre une recommandation au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur à l'effet de décerner un diplôme d'études collégiales à chacune et à chacun des étudiants dont le nom figure sur la liste GR2018112001 produite par la Direction des études.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 232-CA-07**

2018-232-09 GRILLES DE COURS DE PROGRAMMES DE DIPLÔME D'ÉTUDES COLLÉGIALES (DEC)

Doc. 9 : Grilles de cours de DEC

Les grilles de cours d'Arts, lettres et communication ont subi des modifications mineures et celle de Techniques de l'informatique a été révisée en profondeur à la suite de l'autoévaluation du programme et du nouveau programme d'études approuvé par le Ministère.

Les grilles de cours de ces programmes ont fait l'objet d'un avis favorable de la Commission des études qui s'est prononcée le 13 novembre dernier.

Il est proposé par M^{me} Marie-Josée Martel, appuyé par M^{me} Huguette Dupont et résolu d'adopter les grilles de cours des programmes : *Arts, lettres et communication (500.A1), Techniques de l'informatique (420.B0)*.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 232-CA-08**

2018-232-10 GRILLE DE COURS DE PROGRAMMES D'ATTESTATION D'ÉTUDES COLLÉGIALES (AEC)

Doc.10 : Grille de cours d'AEC

Le Cégep a développé le nouveau programme d'AEC *Intervention en environnements multisensoriels*.

Cette formation a pour but premier d'outiller davantage les intervenants de divers milieux, notamment celui de l'éducation, de la santé et des services communautaires, tout en offrant une reconnaissance officielle de l'Association québécoise des intervenants en approche Snoezelen (AQIAS).

Il s'agit d'une formation d'une durée de 405 heures comportant quatre cours et un stage de 23 jours. Le premier cours sera offert à l'automne 2019.

La grille a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission des études qui s'est prononcée le 13 novembre dernier.

Il est proposé par M^{me} Nancy Roy, appuyé par M^{me} Barbara Ash et résolu d'adopter la grille de cours du programme : *AEC Intervention en environnements multisensoriels (JNC.1S)*.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 232-CA-09**

2018-232-11 RAPPORT ANNUEL 2017-2018

Doc. 11 : Rapport annuel 2017-2018

Le rapport annuel a été élaboré selon le plan stratégique 2017-2022 et les nouvelles modalités de reddition du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Il est le reflet du bilan du plan d'action adopté le 3 octobre dernier.

Dans la foulée des activités du 50^e anniversaire des cégeps, l'année 2017-2018 fut caractérisée par les travaux pour l'aménagement physique et technologique du pavillon Notre-Dame et de la clinique santé, par de nouvelles mesures venant en aide aux étudiantes et étudiants en situation de handicap (EESH), un nouveau site web, l'implantation d'un nouveau programme d'attestation d'études collégiales (AEC), l'évaluation du programme de Techniques informatiques et le choix de la norme pour devenir un employeur de choix.

M. O'Connor fait le tour des éléments du rapport et remercie les directions pour leur travail. Un échange a lieu. Comme les liens ne fonctionnent pas dans le document présenté, il est convenu de l'acheminer à nouveau aux membres. Un point de discussion sera ajouté au CA de février.

Il est proposé par M. Richard Robert, appuyé par M^{me} Barbara Ash, et résolu d'adopter le rapport annuel 2017-2018.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 232-CA-10**

2018-232-12 POLITIQUE POUR PRÉVENIR ET COMBATTRE DES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL

Doc. 12 : Politique pour prévenir et combattre des violences à caractère sexuel

CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur prévoit qu'à compter du 1^{er} janvier 2019, les collèges d'enseignement général et professionnel devront avoir adopté une politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel et devront aussi prévoir sa mise en oeuvre au plus tard le 1^{er} septembre 2019.

Ce projet de politique se base sur un gabarit produit par la Fédération des cégeps ainsi que sur un guide d'accompagnement réalisé par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Il est le résultat d'une consultation réalisée auprès des étudiants et des membres du personnel. Il est aussi le fruit de l'engagement et de l'implication de membres d'un comité issus de la communauté collégiale et d'organismes communautaires (CALACS et CAVACS) que M. Bélanger remercie.

M. Bélanger nomme les actions à venir.

Les membres échangent sur des formulations à revoir dans le document. À la suite de suggestions et de commentaires, il est convenu de laisser M. Bélanger, directeur responsable de la politique, de finaliser le document.

En tenant compte des modifications qui seront apportées, il est proposé par M^{me} Nathalie Simard, appuyé par M. Serge Striganuk et résolu d'adopter la Politique pour prévenir et combattre des violences à caractère sexuel.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 232-CA-11**

2018-232-13 POLITIQUE DE PROMOTION ET DE DÉVELOPPEMENT D'UN MILIEU DE TRAVAIL HARMONIEUX

Doc. 13 : Politique de promotion et de développement d'un milieu de travail harmonieux

Afin de se conformer aux modifications apportées à la *Loi sur les normes du travail* relativement au délai pour déposer une plainte en matière de harcèlement psychologique qui inclut les gestes à caractère sexuel dans la définition de harcèlement psychologique, M. O'Connor mentionne que la politique a été révisée.

Il est proposé par M^{me} Nancy Roy, appuyé par M^{me} Marie-Josée Martel et résolu d'adopter la Politique de promotion et de développement d'un milieu de travail harmonieux tel qu'amendée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 232-CA-12**

2018-232-14 RÈGLEMENT N^o 4 RELATIF AUX CONDITIONS D'ADMISSION, D'INSCRIPTION ET DE RÉUSSITE À UN PROGRAMME

Doc. 14 : Règlement n^o 4 relatif aux conditions d'admission, d'inscription et de réussite à un programme

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Règlement n° 4 relatif aux conditions d'admission, d'inscription et de réussite a été mis à jour pour tenir compte des modifications apportées au Règlement sur le régime des études collégiales (RREC).

M^{me} Denis fait le portrait des changements.

Il est proposé par M^{me} Nathalie Désourdy, appuyé par M^{me} Nancy Roy et résolu d'adopter le Règlement n° 4 relatif aux conditions d'admission, d'inscription et de réussite à un programme.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 232-CA-13**

2018-232-15

PÉRIODE D'INFORMATION

15.1. Plan d'action numérique

M. St-Pierre présente le plan d'action numérique (PAN), ses orientations et le financement qui soutient les investissements et le fonctionnement.

M. O'Connor mentionne que le PAN sera l'objet d'une consultation auprès des membres du personnel.

15.2. Formation pour les administrateurs

M. O'Connor présente les objectifs et les éléments de contenu de la formation, *Comment jouer un rôle plus actif sur votre conseil d'administration*, qui sera offerte au printemps.

15.3. Rapport du DG

Dans le rapport du directeur général, M. O'Connor fait part aux membres des éléments d'information (grève étudiante, annexe budgétaire S058, etc.), et de rayonnement.

M^{me} Denis informe les membres du cheminement accéléré en Techniques d'éducation spécialisée (TÉS). L'offre de DEC intensif (programme de deux ans incluant deux sessions d'été) prendra effet dès l'automne 2019.

M^{me} Denis remercie les administrateurs pour leur accueil et leur confiance. M. O'Connor les remercie également pour leur travail et leur offre ses meilleurs vœux.

2018-232-16

AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT NUMÉRO 9 RELATIF AUX DROITS PRESCRITS EN VERTU DE L'ARTICLE 24,5 DE LA LOI SUR LES COLLÈGES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL (L.R.Q., C. C-29)

Des modifications seront apportées au règlement.

2018-232-17

DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE : MERCREDI 20 FÉVRIER 2019

La prochaine assemblée ordinaire aura lieu le 20 février 2019.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Une assemblée extraordinaire par conférence téléphonique aura lieu le mercredi 12 décembre à 12 h.

2018-232-18

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M^{me} Joëlle Tremblay, appuyé par M^{me} Nancy Roy de lever la séance à 21 h 50.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
RÉS. 232-CA-14**

M. Serge Striganuk
Président

M. Yvan O'Connor
Secrétaire général